



**LE PROGRAMME DE SOUTIEN LINGUISTIQUE
TARIFS**

2025-2026

PART OF

iSP

International
Schools
Partnership

Ecole Mosaic, Avenue Dumas 23, Genève
admission@ecolemosaic.ch +41 (0) 22 346 21 69

www.ecolemosaic.ch

LE PROGRAMME DE SOUTIEN LINGUISTIQUE

Les programmes FAST TRACK & PASSERELLE

Afin de permettre à chaque élève de bénéficier pleinement du programme bilingue de Mosaic, l'école a mis en place une structure pour satisfaire aux besoins d'élèves ayant peu ou pas de connaissance du français et/ou de l'anglais.

Dès la 1P, pour chaque élève qui n'aura ni français ni anglais parlé, le soutien linguistique en français **et** en anglais est obligatoire, et il rejoindra le programme FAST TRACK.

Dès la 3P, pour chaque élève qui n'aura pas passé 3 années entières dans une éducation bilingue francophone/anglophone, le soutien linguistique en français **et/ou** en anglais est obligatoire, et il rejoindra le programme PASSERELLE.

L'élève est testé au début de l'année scolaire par Mosaic pour évaluer son niveau et le degré de soutien qui lui correspond.

Le Programme FAST TRACK :

Les élèves sont répartis en petits groupes de 5 élèves au maximum. Ils sont sortis de leur classe 2 à 4 séances par semaine sur le temps scolaire par un tuteur de la langue qui manque.

Nous prévoyons qu'un enfant aura une maîtrise orale du français et de l'anglais au terme de ce programme FAST TRACK. Cependant, selon l'évaluation faite par les enseignants de la classe de 2P, une participation au programme PASSERELLE pourrait être nécessaire en 3P.

Arrivée à Mosaic en classe :		Planning hebdomadaire :	Tarifs :
Classe enfantine	Pas de soutien linguistique		-
1P	Programme FAST TRACK sur 2 ans*	2 séances** sur temps scolaire	15% de l'écolage par an
2P	Programme FAST TRACK	4 séances** sur temps scolaire	30% de l'écolage par an

* Programme FAST TRACK obligatoire pendant les deux premières années

** Chaque séance collective dure 45 minutes

Le Programme PASSERELLE :

Les élèves sont répartis en petits groupes de 5 élèves au maximum. Ils sont sortis de leur classe 4 à 6 séances par semaine sur temps scolaire par un tuteur de la langue qui manque.

Ceci inclut 1 séance hebdomadaire de devoirs de 16h à 17h et une séance sur la pause méridienne de 13h à 14h.

Nous prévoyons qu'un enfant acquerra, développera et maîtrisera la langue nouvelle au terme de ce programme PASSERELLE.

A partir de la 3P		Planning hebdomadaire :	Tarifs *** :
Première année	PASSERELLE 1	5 séances ** sur temps scolaire + devoirs 1 x par semaine	40% de l'écolage par an
Deuxième année*	PASSERELLE 2	3 séances ** sur temps scolaire + devoirs 1 x par semaine	35% de l'écolage par an

* Selon les besoins de certains élèves issus du FAST TRACK, ils rejoindront le programme en PASSERELLE 2

** Chaque séance collective dure 1h

*** Pour les élèves suivant le programme PASSERELLE dans les deux langues, une réduction est appliquée

TARIFS

2025-2026 en CHF

COÛTS OBLIGATOIRES

	1 ^{er} trimestre sept. - dec.*	2 ^{ème} trimestre jan. - mars	3 ^{ème} trimestre avril - juin	TOTAL PAR ANNÉE (en CHF)
Écolage				
Classe enfantine demi-journée	6040	4530	4530	15 100
Classe enfantine journée complète	6956	5217	5217	17 390
1 ^{ère} et 2 ^{ème} primaire	6956	5217	5217	17 390
3 ^{ème} à 8 ^{ème} primaire	7704	5778	5778	19 260
Soutien linguistique français / anglais	Selon Annexe I			
Frais d'inscription (un paiement unique dû lors de l'acceptation de l'offre d'inscription) À partir du 2 ^{ème} enfant, 1490 CHF				1990
Frais annuels (par année scolaire)				
Fournitures scolaires				420
Participation digitale				160
5P à 8P : Achat iPad et clavier en 4 ans				110
Ressources pour la réussite et le bien-être des élèves				345
Sorties de classe				190

* Nouveaux parents : les deux premiers mois d'écolage sont facturés suite à l'acceptation de l'offre d'inscription.

* Parents actuels : le premier mois d'écolage est facturé en février pour l'année scolaire suivante.

En cas de retard de paiement, les factures sont automatiquement augmentées de 100 CHF après le 1^{er} rappel.

COÛTS FACULTATIFS

	1 ^{er} trimestre sept. - dec.	2 ^{ème} trimestre jan. - mars	3 ^{ème} trimestre avril - juin	TOTAL PAR ANNÉE (en CHF)
Repas (fourni par l'école) et supervision de repas				
5 jours par semaine	1580	1185	1185	3950
4 jours par semaine	1264	948	948	3160
3 jours par semaine	948	711	711	2370
2 jours par semaine	632	474	474	1580
1 jour par semaine	316	237	237	790
Supervision de repas uniquement (repas fourni par la famille)				
4 jours par semaine	736	552	552	1840
3 jours par semaine	552	414	414	1380
2 jours par semaine	368	276	276	920
1 jour par semaine	184	138	138	460
Mosaic Club du matin (de 7h30 à 8h)				
5 jours par semaine	320	240	240	800
4 jours par semaine	256	192	192	640
3 jours par semaine	192	144	144	480
2 jours par semaine	128	96	96	320
1 jour par semaine	64	48	48	160
Mosaic Club de l'Après-midi (2 heures de 16h à 18h, goûter compris)				
4 jours par semaine	1104	828	828	2760
3 jours par semaine	828	621	621	2070
2 jours par semaine	552	414	414	1380
1 jour par semaine	276	207	207	690
Mosaic Club Soutien aux Devoirs et Etudes (de 16h à 17h, goûter compris)				
4 jours par semaine	1264	948	948	3160
3 jours par semaine	948	711	711	2370
2 jours par semaine	632	474	474	1580
1 jour par semaine	316	237	237	790

COÛTS FACULTATIFS

	1 ^{er} trimestre sept. - dec.	2 ^{ème} trimestre jan. - mars	3 ^{ème} trimestre avril - juin	TOTAL PAR ANNÉE (en CHF)
Mosaic Club du Soir (1 heure de 16h à 17h, OU de 17h à 18h goûter compris)				
4 jours par semaine	560	420	420	1400
3 jours par semaine	420	315	315	1050
2 jours par semaine	280	210	210	700
1 jour par semaine	140	105	105	350
Mosaic Club du Mercredi				
De 8h à 12h	656	492	492	1640
Repas (fourni par l'école) et supervision de repas	316	237	237	790
Surveillance repas, de 12h à 13h	180	135	135	450
De 13h à 16h30	576	432	432	1440
De 13h à 17h30	740	555	555	1850
Activités extra-scolaires hebdomadaires (goûter compris)				
1h activité (après-midi ou mercredi)	Dès 440	Dès 330	Dès 330	Dès 1100
1h30 activité	Dès 660	Dès 495	Dès 495	Dès 1650
Cours de guitare	760	570	570	1900
Soutien scolaire, par heure				Dès 68
Mosaic Camps de vacances, par semaine				Dès 495

DEMANDES OCCASIONNELLES

	COÛT UNITAIRE
Repas (fourni par l'école) et supervision, <i>par jour</i>	26
Surveillance de repas uniquement (repas fourni par la famille), <i>par jour</i>	19
Mosaic Club de l'Après-midi (2 heures de 16h à 18h, goûter compris), <i>par soirée</i>	26
Mosaic Club Soutien aux Devoirs et Etudes (de 16h à 17h, goûter compris), <i>par soirée</i>	29
Mosaic Club du Soir (1heure de 16h à 17h ou de 17h à 18h), <i>par soirée</i>	14
Mosaic Club du Mercredi matin (de 8h à 12h), <i>par mercredi</i>	52
Mosaic Club du Mercredi surveillance du repas (12h à 13h), <i>par mercredi</i>	19
Mosaic Club du Mercredi après-midi (13h à 16h30), <i>par mercredi</i>	47
Mosaic Club du Mercredi après-midi (13h à 17h30), <i>par mercredi</i>	57
Retard (après activité ou après l'école), de 15 minutes, <i>par soir</i>	26
Retard (après activité) de 30 minutes, <i>par soir</i>	42

Aucune modification ne peut intervenir concernant les vacances et les absences.

L'organisation des activités parascolaires dépend du nombre d'inscrits. Aucune confirmation ne pourra être faite avant le début de l'année scolaire.

Les factures des coûts facultatifs sont trimestrielles.

Réduction pour l'écolage :

- 20% sur l'écolage du 3^{ème} enfant. Pas de réduction en cas d'écolage payé par une entreprise pour un/des enfants de la fratrie.
- 5% sur l'écolage, s'il est payé en un seul paiement d'ici le 15 juillet.

COÛTS COMPLEMENTAIRES

1

Les classes de découverte sont obligatoires de la 5P à la 8P et ne sont pas incluses dans ces tarifs.

2

Le voyage de cohésion est obligatoire de la 4P à la 8P et n'est pas inclus dans ces tarifs.